



Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada

DFO

Élaboration du Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril

LANGUE ACCESSIBLE

01



Fisheries and Oceans Canada
Pêches et Océans Canada



Les espèces en péril

sont des espèces inscrites comme étant **disparues du pays, en voie de disparition, menacées** ou préoccupantes en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP), ainsi que des espèces qui sont évaluées comme étant « en péril » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

À propos du Cadre

Pêches et Océans Canada (MPO) élabore **le Cadre pour la conservation** des espèces aquatiques en péril afin d'améliorer les résultats de conservation des espèces en péril, en utilisant une approche à plusieurs espèces conformément à la Loi sur les espèces en péril.

Qu'est-ce qu'une approche plurispécifique?

Une approche plurispécifique est une mesure proactive qui peut être utilisée pour relever **simultanément les défis liés à plusieurs espèces.**

Une approche plurispécifique peut encourager la collaboration afin d'appuyer les mesures qui favorisent la conservation au sein des collectivités ou des intervenants.



Une approche plurispécifique

peut mettre l'accent sur des mesures de conservation pour plusieurs espèces au même endroit, p. ex., un bassin hydrographique ou plusieurs espèces qui sont touchées par la même menace, p. ex., une perturbation sonore.





Qu'en est-il de l'utilisation d'une approche unispécifique?

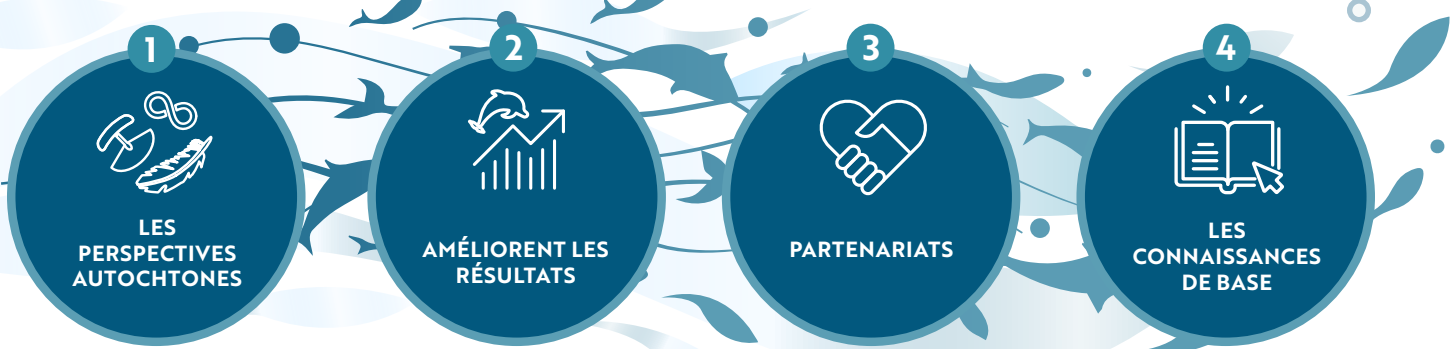
Le MPO conservera les approches unispécifiques au besoin.

Travaux antérieurs

Le MPO a élaboré un cadre de discussion préliminaire qui comprenait des **principes directeurs** et d'**autres considérations**.



Principes directeurs :



Incluent les perspectives autochtones.

Améliorent les résultats de conservation en utilisant une approche plurispécifique.

Renforcent les partenariats.

Accroissent les connaissances de base pour la prise de décisions et la gestion adaptative.





Autres considérations

Considérations AUTOCHTONES	Considérations ÉCOLOGIQUES	Facteurs DE FAISABILITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones représentée (DNUDPA). • Connaissances autochtones et espèces d'importance culturelle. • Possibilités de leadership et de renforcement des capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de plusieurs espèces en péril et habitats culturels. • Espèces ayant des besoins concurrents. • Avantages mesurables pour les espèces aquatiques en péril. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des données, capacité, expertise, partenaires et ressources pour l'application de l'approche plurispécifique. • Exigences de la Loi sur les espèces en péril.



Initiatives pour la mise



en œuvre de possibilités plurispécifiques :

Intégrer les considérations autochtones à la conservation de nombreuses espèces.

Favoriser la collaboration avec les partenaires externes.

Soutenir des pratiques exemplaires et de la surveillance plurispécifique.

Prendre en charge l'approche plurispécifique à l'aide de modèles, de processus et d'outils.



ET ENSUITE?

Engagement de l'AFAC avec le Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril

Afin de s'assurer que les perspectives des femmes, des filles, des personnes bispirituelles, transgenres et de genre diversifié (WG2STGD+) autochtones sont incluses dans les politiques et les programmes du MPO visant à améliorer la gestion des poissons et de leur habitat, l'AFAC organisera des activités de mobilisation liées au **Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril**.

Engagement du MPO sur le cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le **Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril**, veuillez visiter le portail de mobilisation Parlons habitat du poisson du MPO à parlonshabitatdupoisson.ca

